



Le dimanche 9 janvier 2011

CH LAVAUUR

LA CGT A REFUSE DE PARTICIPER AUX VŒUX PRESIDENTIELS !

Pourquoi la CGT a refusé ?

L'année 2010 a été marquée par la mobilisation sociale unitaire pour s'opposer à la réforme des retraites fondées sur des bases injustes et inefficaces.

Face à ce mouvement d'ampleur exceptionnelle de plusieurs mois, soutenu par une très large majorité de la population, qui revendiquait l'ouverture de réelles négociations, ce fut l'intransigeance du côté du Président de la République et le dédain à l'égard des positions syndicales sur un choix de société qui conditionne l'avenir pour des millions de salariés.

C'est dans ce contexte que s'est présentée la cérémonie habituelle des vœux de l'Elysée aux « forces vives » du pays.

Sans nul doute l'encouragement au « dialogue social » et la nécessité de « syndicats forts » seront classiquement présents dans les vœux présidentiels.

La CGT refuse d'apporter son concours à ce simulacre, elle décide par conséquent de décliner l'invitation de la Présidence pour les vœux de 2011.

Le mouvement sur les retraites a mis en évidence la nécessité de revoir les politiques d'emploi, de conditions de travail et du temps de travail, les exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises ...

Plutôt que d'apporter des réponses à ces revendications, plusieurs responsables politiques, largement relayés par les médias, lancent une attaque en règle sur le temps de travail et les salaires en mettant les 35 heures dans leur ligne de mire.

La CGT dénonce avec la plus grande fermeté cette offensive visant une fois encore à culpabiliser les salariés en arguant des coûts excessifs du travail dans notre pays.

La CGT appelle ses organisations et les salariés à résister à toute velléité d'aggravation des conditions de vie et de travail qu'entraînerait la remise en cause des 35 heures dans le public comme dans le privé.

La meilleure réponse est d'être, ensemble, exigeants et mobilisés pour la prise en compte des revendications sociales dans les entreprises et les branches professionnelles.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr